

Synthèse des informations présentées le 5 décembre 2018  
Crise des scolytes

### **1. Etat des lieux**

En 2018, les attaques de scolytes typographes sur les peuplements d'épicéa du massif du Jura ont pris un caractère épidémique. C'est une conséquence de la sécheresse caniculaire que nous avons connu. Les sapins quant à eux bénéficient d'un « effet retard » car les symptômes liés à la présence d'insectes sous-corticaux n'apparaissent qu'un à deux ans après l'attaque. On constate tout de même des dépérissements de sapins qui ont séché par manque d'eau.

Cette situation, cumulée aux effets des tempêtes Eleanor et Vaia, provoque des volumes de chablis importants dans notre Région et dans les Pays voisins. A l'échelle de l'Europe de l'Est, on atteint 61,5 Mm<sup>3</sup>. **Dans les forêts publiques du Jura, 45 000 m3 ont été impactés soit 40% d'une récolte annuelle normale.**

Cet **état des lieux est provisoire**, de nouveaux dépérissements d'épicéa pourraient intervenir au printemps et des essences qui réagissent plus lentement pourraient également être impactées.

L'arrivée sur le marché de ces volumes significatifs de produits accidentels déstabilise la filière.

### **2. Actions engagées par le réseau des Communes forestières et l'ONF depuis le début de la crise**

Les communes propriétaires de forêt sont des actrices à part entière de la filière forêt-bois en tant que productrices de matière première. Dans cette période de crise, **l'association des Communes forestières du Jura** participe aux réflexions engagées par la filière et s'exprime en tant que **représentante de l'intérêt des communes propriétaires de forêt**. Elle ne peut cependant pas prendre d'engagement sur la **mise en œuvre de décisions prises, celles-ci relevant des décisions individuelles de chacune des communes concernées**.

Au cours des derniers mois, différentes actions ont été engagées :

- Rencontre entre le syndicat des scieurs résineux, l'ONF et les Communes forestières avant la vente de Champagnole (le 13 septembre 2018) ;
- Adaptation de la stratégie commerciale suite à la vente de Champagnole le 24 septembre 2018 ;
- Réunion de crise organisée par FIBOIS (Interprofession) avec l'ensemble des acteurs de la filière le 10 octobre 2018 ;
- Rencontre avec le Préfet du Jura le 22 octobre 2018 ;
- Rencontre entre le syndicat des scieurs résineux, l'ONF et les Communes forestières le 29 novembre 2018.

### **3. Stratégie de récolte et de commercialisation proposée aux communes**

#### **Les trois grands principes à retenir :**

- Commercialiser en priorité les bois scolytés en faisant preuve de solidarité et en limitant le volume de bois vert mis en vente (report de coupe, octroi de délai d'exploitation...) ;
- Faire preuve de fermeté sur les prix des bois verts pour ne pas laisser le marché s'effondrer ce qui serait néfaste pour les propriétaires, les gestionnaires et les transformateurs.
- Choisir judicieusement le mode de vente :
  - limiter le bloc et sur pied aux peuplements ne présentant aucun risque (peuplements déjà totalement secs ou peuplements totalement sains sans foyers à proximité). Les transformateurs n'achèteront pas les lots dans des peuplements à risque.
  - au profit de l'unité de produit et du bois façonnés. Pour ce qui concerne le bois façonné, il faut privilégier les préventes et contrats d'approvisionnement. En effet dans le contexte actuel, il est préférable d'avoir vendu les bois verts avant de les exploiter.

#### **Recherche de débouchés pour les bois scolytés :**

L'ONF, mandataire légal des communes propriétaires de forêt pour les ventes de bois, a développé des outils permettant la valorisation des bois scolytés, identifié de nouveaux débouchés pour ces produits et poursuit la recherche de débouchés complémentaires. Ces outils sont les suivants :

- Négociation d'une grille d'accords-cadres « chablis - bois scolytés » ;
- Organisation de consultations mensuelles pour les ventes de gré à gré ;
- Les contrats d'approvisionnement :

Pour la recherche de nouveaux débouchés complémentaires, aucune option n'est exclue : le marché national ne semblant pas pouvoir absorber la totalité du volume de bois scolytés, il n'est pas exclu d'exporter des grumes et billons scolytés (vers la Chine et l'Italie notamment) via des exploitants forestiers, en complément des approvisionnements des entreprises locales.

### **4. Conclusion**

***La situation peut encore évoluer très vite (de nouveaux foyers vont sans doute apparaître ce printemps – d'autres essences pourraient aussi être touchées : le sapin qui bénéficie actuellement d'un « effet retard » mais aussi des feuillus – actuellement, le marché du bois vert semble se maintenir, cela durera-t-il ?...) Cette situation étant mouvante, on ne peut bien entendu pas définir dès aujourd'hui une stratégie figée.***

***Le réseau des Communes forestières et l'ONF vont donc, dans les mois qui viennent, poursuivre l'observation du marché, l'évolution des mortalités dans les peuplements et la commercialisation des produits. Les communes seront tenues informées de ces évolutions et des adaptations que nous proposerons de la stratégie discutée au cours de cette réunion.***